



# Suivi de l'Agenda 21 de la Ville de Cannes

## Forum 21

Compte-rendu de réunion de l'atelier de suivi 1

« *Préserver le milieu de vie* »

*Séance du 10 novembre 2009*

# Atelier de suivi 1 – Préserver le milieu de vie

La réunion se tient le mardi **10 novembre 2009 de 19h à 21h** *salle du Conseil Municipal* à la Mairie annexe.

---

## Accueil

- Mme Vaillant, élue adjointe à l'environnement chargée de l'Agenda 21, ouvre la séance. Elle remercie les participants pour leur présence et les services de la ville pour l'ensemble du travail effectué au sujet des plans d'actions qui ont été menés.

Mme Vaillant rappelle l'importance de ces ateliers qui permettent de faire le suivi de l'Agenda 21 de la ville et redéfinit brièvement les principes du Développement Durable comme suit : le Développement Durable prend en compte les aspects environnementaux, les aspects économiques et sociaux.

L'Agenda 21, véritable défi pour la Planète, est un outil au service du Développement Durable avec notamment 2 méthodes : la participation et la transversalité.

Ce soir démarre concrètement le suivi du projet qui est aussi :

- un moment de formation,
- de remédiation,
- de mutualisation, l'échange étant souvent positif.

Mme Vaillant précise que ce travail est fait avec une vision à long terme, globale et cohérente au niveau de l'ensemble de la ville.

- Le Directeur du Développement Durable de la ville de Cannes, Franck Liange, rappelle l'objectif principal de ces ateliers : opérer un suivi, mais aussi un ajustement du programme Agenda 21. Les services de la ville, par l'intermédiaire des référents Développement Durable et des directeurs pilotes des services, informent les participants de l'avancement du Plan d'actions ; et sollicitent leur avis afin de surmonter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certains moyens d'actions.

Le Directeur du Développement Durable de la ville présente ensuite l'Agence ETIK-PRESSE, qui avait animé les ateliers d'élaboration du programme de l'Agenda 21, et qui accompagnera la Ville tout au long de la démarche de suivi des plans d'actions.

- François Camé, pour ETIK-PRESSE, remercie les participants et rappelle que l'Agenda21 de Cannes est composé de 32 actions et de 220 moyens d'actions budgétisés par les pilotes et les chefs de service concernés.

François Camé précise également que sur 35 800 communes en France, 350 Agenda 21 seulement ont été lancés, et que ce type de projet reste encore une démarche pilote. Il rappelle par ailleurs qu'il est encore plus rare que ces démarches fassent l'objet d'un suivi participatif. Cette démarche marque une volonté de transparence réelle.

François Camé encourage enfin les participants à continuer à redynamiser le forum 21 en faisant venir des connaissances, la famille, des collègues...

**RAPPEL. Les 5 axes de l'Agenda 21 sont :**

- **Atelier 1** : Préserver le milieu de vie,
- **Atelier 2** : Se déplacer autrement,
- **Atelier 3** : Qualité de vie pour tous,
- **Atelier 4** : Construire une ville pour tous,
- **Atelier 5** : Etre exemplaire ensemble.

Chaque axe fera l'objet d'un atelier, constitué en deux parties :

**Première partie** : présentation des avancements des actions par la ville.

**Deuxième partie** : propositions et suggestions des citoyens pour les actions en difficulté.

Ce soir : **Préserver le milieu de vie.**

Après la présentation de l'état d'avancement des actions par les services de la Ville, il est proposé aux participants, nombreux, de se partager en deux groupes de travail :

Un groupe : **nature, biodiversité, port, eau**

Un groupe : **habitat, HQE, solaire, bruit, déchet et tri**

Les **groupes de travail sont soumis à des règles simples**, notamment :

- Lever la main pour prendre la parole,
- Proposer et ne pas se limiter à constater les faits,

**Légende** : Pour une lecture plus facile, dans le compte-rendu qui suit,

**Les décisions actées des participants sont identifiées par le sigle :**



---

## Présentation de l'avancement des actions par la ville

L'état d'avancement de la thématique « **Préserver le milieu de vie** » est en moyenne de 42% sur l'ensemble des actions.

Cette thématique contient 100 moyens d'actions dont 9 sont déjà finalisés. 69 moyens d'action sont en cours de mise en œuvre à ce jour, 5 sont annulés, 13 reportés et 4 n'ont pas encore commencé.

François Fournioux, de la ville de Cannes présente un panorama des actions 1 à 8.  
Gérard Josse, de la ville de Cannes fait un résumé des actions 9 à 14.

Les deux référents de la Ville précisent que quelques points nécessitent une concertation avec le public.

Il est alors proposé aux participants de se partager en 2 groupes comme prévu en début de séance.

---

## **Atelier « Déchets, propreté, bruit, environnement urbain, HQE, développement solaire »**

---

### **Remarques des participants**

#### ***Une meilleure gestion des containers pour un tri plus efficace***

Il est proposé d'étudier la mise en place de containers verre dans des résidences collectives.

Il est demandé de préciser systématiquement le contenu des containers bleus.

Une participante relève la difficulté du tri durant les temps de vacances, et propose de mettre des panneaux explicatifs dans les locaux de tri des résidences.

Une remarque est faite sur les containers au centre de la ville. Il est précisé que dans l'avenue Maréchal Juin, à l'angle de la rue de Russie, il est difficile de se garer à proximité du container de verre.

Une proposition est faite pour étudier l'opportunité de mettre des containers à l'entrée des grands magasins.

#### ***La récupération des bouchons de Liège***

L'association France Cancer souhaite pour pouvoir améliorer la récupération des bouchons en liège. François Camé invite dans un premier temps l'association à mieux se faire connaître. Il est précisé par une participante qu'à l'entrée de la salle Licorne, il est possible de récupérer les bouchons en liège.

#### ***La gestion des déchets spéciaux***

Concernant les huiles de vidange des voitures, il est proposé d'identifier des points de dépôt (ainsi que pour les batteries). Franck Liange précise que la problématique des batteries relève de la gestion des déchets de haute toxicité. Il précise notamment qu'au niveau de la déchetterie, il n'y a à ce jour, que 300 à 400 inscriptions sur 18000 foyers cannois.

Il indique également que concernant les huiles et les déchets électroniques, la municipalité ne peut se substituer à chaque citoyen.

#### ***La gestion des encombrants***

Un participant fait remarquer qu'« allo mairie + » intervient parfois avec retard, pour enlever les encombrants. La Ville précise que ces difficultés sont dues très souvent à une mauvaise déclaration des quantités d'encombrants.

Il est précisé par un participant qu'Emmaüs peut également être sollicité.

François Camé invite les participants à envoyer leurs autres remarques à l'adresse mail [forumcannes21@ville-cannes.fr](mailto:forumcannes21@ville-cannes.fr)

---

## Réflexion des participants sur les moyens d'action de la Ville

### Moyen d'action 39

*L'intitulé est : Inciter les syndicats des copropriétés à inclure des critères de Développement Durable dans les cahiers des charges des entreprises de nettoyage, notamment pour la bonne gestion des déchets et l'utilisation de produits bio dégradables.*

Une participante fait remarquer qu'il n'existe pas systématiquement de cahier des charges.



***Il a été acté de remplacer «inclure des critères de développement durable dans les cahiers des charges » par : « spécifier des critères de développement durable dans tous les contrats d'entretien »***

### Moyen d'action 40

*L'intitulé est : Sensibiliser les copropriétés à la gestion des déchets, notamment par la formation des gardiens d'immeubles ou par la mise en place d'un « relais vert » volontaire dans l'immeuble. Organiser un séminaire à destination des syndics de propriété.*

Un participant précise que l'acteur « entreprise » n'est pas pris en compte et suggère de profiter du DIF et d'élaborer un dispositif de formation. Les services de la Ville précisent qu'un partenariat est en cours avec un organisme de formation pour la formation des gardiens et des syndics.



***Il a été proposé d'étendre ces actions de formation aux sociétés de nettoyage.***

Un participant demande si les relais verts ont été listés dans les copropriétés : la Ville précise que la première action a été de sensibiliser les gardiens.



***Il est suggéré un suivi de l'efficacité des actions au niveau des copropriétés notamment en demandant à ce que les relais verts soient à l'ordre du jour des assemblées.***

### Moyen d'action 41

*L'intitulé est : Sensibilisation au tri sélectif des habitants du quartier Frayère Sainte-Jeanne, dont : Mise en place d'un numéro vert spécifique aux locataires de Ste Jeanne pour tout renseignement sur le tri sélectif ; Distribution d'un guide pratique sur le tri sélectif ; Opération « tri sélectif » dans l'école de La Frayère. Projet pilote incluant l'apprentissage au tri sélectif dans les programmes scolaires des enfants de cette école. Sensibilisation des enfants et mise en place au sein de l'établissement du tri sélectif avec les élèves dès la rentrée 2007 en collaboration avec le SIVADES, le service de la Médiation et Méditerranée 2000.*

La Ville précise que ce moyen d'action peut être considéré comme achevé – sachant que le volet sensibilisation sera intégré à chaque nouvelle année scolaire.



***L'atelier considère ce moyen d'action comme maintenant réalisé.***

### **Moyen d'action 43**

*L'intitulé est : Informer et sensibiliser les restaurateurs, via les syndicats, sur le circuit d'élimination des huiles. Etablir un partenariat entre la ville et les restaurateurs pour une meilleure efficacité de récupération des huiles de friture.*



***L'atelier valide le report de ce moyen d'action.***

### **Moyen d'action 46**

*L'intitulé est : « Sensibiliser les citoyens à la bonne gestion des batteries automobiles ».*

La déchetterie est supposée collecter ces batteries. Le SIVADES souligne ses efforts en matière de communication, pour faire connaître ce mode de récupération des déchets, mais que les résultats sont décevants (300 Cannois inscrits à la déchetterie, sur 18000).



***Une proposition est retenue, visant à mettre en place une meilleure signalisation de la déchetterie, depuis les grandes artères de la ville.***

Un participant évoque la difficulté de gérer les vieux films de radiologie. L'intervenant du SIVADES précise que ce type de déchets est accepté à la déchetterie. Mme VAILLANT précise qu'il serait intéressant de le faire savoir aux cabinets de radiologie qui jettent systématiquement leurs déchets avec les déchets ménagers.

Il est suggéré au SIVADES de faire une liste de produits triables et recyclables. L'intervenant du SIVADES précise que cela existe sur le site internet de cet organisme, sous forme d'un guide de tri, d'un guide de déchetterie. Il informe également l'atelier qu'une règle coulissante pédagogique est mise à disposition du public.



***Mme VAILLANT propose au SIVADES d'apporter ce matériel pédagogique aux ateliers du suivi de l'Agenda 21. Elle souhaite également que l'on explique mieux aux citoyens en quoi le fait de trier est utile, et à quoi cela sert.***

### **Moyen d'action 52**

*L'intitulé est : Verre : étudier des dispositifs ludiques (loteries, etc.) incitant au recyclage des bouteilles ou canettes.*

La Ville précise que ce matériel semble onéreux. Une étude de taux de réussite de l'appareil est indispensable. Pour l'heure la proposition est encore à l'étude.

Un participant signale l'existence des machines à consigne de gobelets à Monaco. La Ville précise que la responsabilité de ce type de solutions revient au distributeur de boissons.



***Les participants encouragent la Ville à poursuivre cette action.***

### **Moyen d'action 62**

*L'intitulé est : Réalisation d'une cartographie du bruit à Cannes, identification des « points noirs » de bruit de fond en 2008.*

La Ville précise que la cartographie de bruit est réalisée à 100%. Franck Liange indique qu'avant de rendre cette cartographie consultable, quelques points doivent encore être réglés (problème d'échelles de cette cartographie).

Mme VIALANT précise de plus qu'en matière de bruit, des actions restent à mettre en œuvre en janvier 2010, notamment dans le cadre de l'OPATB (Opération programmée d'amélioration thermique des bâtiments - concernant 1500 logements et une soixantaine de commerces pour des diagnostics thermiques et acoustiques).

### **Moyen d'action 65**

*L'intitulé est : Répression accrue des véhicules bruyants (notamment deux roues).*

La Ville informe que le nombre d'infractions dressées est de 734 au 31 octobre 2009 (2 fois plus qu'en 2008 pour la même période).

Une participante se plaint des bruits des employés de la ville chargés de la collecte des déchets (poubelles traînées sans ménagement, etc.).

### **Moyen d'action 68**

*L'intitulé est : Etudier l'achat de bennes à ordures ménagères plus respectueuses de l'environnement et notamment du bruit.*

Un participant se plaint des bruits des containers à camion grue (containers de délestage). Franck Liange précise que ces équipements seront changés en 2010.

### **Moyen d'action 69**

*L'intitulé est : Suppression de 100% des soufflettes à feuilles – et couplage avec des activités d'insertion en remplacement - ou adaptation des appareils à des niveaux de bruit plus faibles, en deux ans.*

Il est précisé par la Ville que cette suppression entraînerait des coûts de main d'œuvre importants (personnels supplémentaires), qui paraissent difficiles à supporter dans la période actuelle.



***L'atelier valide le report de cette action.***

Un participant regrette que l'insertion soit trop souvent associée à des métiers peu valorisants, et souhaite que cette insertion soit couplée à un effort accru de formation.

Franck Liange précise que la ville fait beaucoup d'efforts, en termes de formation des personnes en difficulté. Il attire l'attention sur la professionnalisation et l'amélioration des compétences au sein des services de propreté urbaine de la Ville, et précise que ces services viennent d'obtenir la Certification ISO 9001 pour la qualité de la propreté urbaine et le niveau de performance de leurs employés.

Une participante relève les mauvaises conditions de salaire des employés des ESAT (Centre ou Etablissement et Service d'Aide par le Travail).

### **Moyens d'action 70 et 71**

*Les intitulés sont : Nouvelle politique de contractualisation avec les délégataires chauffage. Et affichage des performances énergétiques des bâtiments publics pour les habitants suite à leur audit.*



**Les participants encouragent la Ville à poursuivre cette action.**

### **Moyen d'action 74**

*L'intitulé est : Reconstruction du Groupe scolaire Marcel Pagnol selon la démarche HQE.*

Il est précisé par la Ville que la partie HQE est revue à la baisse pour des raisons budgétaires.



**Les participants entérinent ce choix.**

### **Moyen d'action 77**

*L'intitulé est : Projet Gallia Montfleury, création d'un puits provençal.*

Ce projet est abandonné, le puits n'est plus d'actualité. **Le projet évolue (création d'un parc urbain, avec piscine muni d'un dispositif HQE)**



**Les participants entérinent ce choix.**

### **Moyen d'action 78**

*L'intitulé est : Lancement d'une thermographie de l'habitat par caméra thermique et communication des résultats aux particuliers.*

La Ville précise que l'achat de la caméra thermique est reporté pour des raisons de coût. (Coût d'une caméra de 10 000 à 15 000 euros)



**Les participants encouragent la Ville à poursuivre cette action. Un participant propose de « revendre » les analyses thermographiques aux habitants – voire aux entreprises de travaux intervenant pour ces habitants.**

### **Moyen d'action 80**

*L'intitulé est : Dans le cadre du programme OPATB : 1 442 opérations seront conduites sur le secteur résidentiel, et 53 opérations sur le secteur tertiaire. Objectifs : réduction de 30% des consommations d'énergie pour le secteur résidentiel et de 40% pour le secteur tertiaire.*

Il est annoncé par la Ville la construction d'un écoquartier, place du Commandant-Maria, avec des objectifs déployés sur les 3 axes du Développement Durable. Un appel d'offre est lancé. Il est précisé que ce projet est consultable sur le site internet de la Ville, rubrique place Commandant Maria.

### **Moyen d'action 89**

*L'intitulé est : Recensement de toutes les sources d'énergies du territoire.*

Il est précisé par la Ville que cette action, déjà engagée, risque de prendre du retard.



**Les participants prennent acte de ce retard.**

### **Moyen d'action 90**

*L'intitulé est : Diminution de 40 % des émissions de gaz carbonique, actuellement de 300 000 tonnes / an. Pour cela, notamment : tous les bâtiments publics seront équipés de panneaux photovoltaïques pour transformer l'énergie solaire en énergie électrique.*



**Avec l'accord des participants et afin d'améliorer la lisibilité du programme, il est acté que cette action n'est pas un moyen d'action, mais un objectif, et qu'elle ne s'intègre donc pas dans la partie opératoire du « plan d'actions ».**

### **Moyen d'action 95**

*L'intitulé est : En accord avec les architectes des bâtiments de France, l'inscription au PLU d'un règlement concernant l'implantation des équipements solaires sur le bâti.*

Une participante évoque des difficultés avec l'aéroport de Nice concernant les grandes surfaces avec des équipements solaires.

Le SIVADES informe qu'ils sont en cours d'étude d'implantation d'équipements solaires sur une construction de 4000 m<sup>2</sup>, sans problème observé avec les plans de vols.

## Le moyen d'action 96

*L'intitulé est : Envisager l'équipement en panneaux solaires thermiques du gymnase RAN-GUIN*



*La Ville précise que les négociations avec le Conseil Général, nécessaires pour mener à bien ce moyen d'action, ont connu un retard, mais viennent de reprendre. Les participants prennent acte.*

## Clôture du groupe

François Camé signale que l'essentiel des actions a été balayé. Il demande si d'autres remarques sont à ajoutées.

Une question est posée sur l'exportation éventuelle des ordures à Annecy depuis le 17 juillet, date de la fermeture de la Glacière.

Le SIVADES précise que Véolia transporte les ordures ménagères dans le département des Bouches du Rhône et non à Annecy, et qu'à ce stade, cette hypothèse n'est pas d'actualité.

L'animateur de l'Espace Info Energie de Cannes prend la parole et précise que cet Espace se tient à la disposition des citoyens pour répondre à leurs questions sur les problèmes d'habitat, gratuitement et de façon indépendante. L'adresse de l'Espace Info Energie est : 11 avenue Commandant Bret, derrière le lycée Jules FERRY.

ETIK-PRESSE clôt la séance en remerciant le groupe de son travail.

Prochaine réunion Atelier 2 : **Se déplacer autrement**  
jeudi 14 janvier 2010, Salle du Conseil Municipal  
Mairie annexe de la Ferrage  
De 19h à 21h

## Atelier « Nature, biodiversité, port, eau »

---

### Remarques des participants

#### ***Pour une gestion plus efficace des consommations d'eau***

Un participant demande s'il existe-t-il une cartographie générale des consommations d'eau de la ville de Cannes. A défaut, une estimation peut servir.

La ville précise que la consommation globale est de l'ordre de 800 000 m<sup>3</sup> d'eau par an. Certaines bornes d'arrosage sont utilisées pour remplir des camions de lavage. Faute de compteurs à tous les points d'eau, la Ville ne dispose pas d'une cartographie exhaustive.

#### **Moyen d'action 3**

*L'intitulé est : Passage aux engrais organiques et utilisation, à l'avenir, du compost issu du « Plan compost » (voir déchets) d'ici 2010.*

Il est précisé que cette action entre dans le cadre du « plan compost » dépendant de la construction d'une unité de production et de valorisation de compost au niveau du SIVADES. Ce projet ne verra le jour que d'ici 1 à 2 ans. Par ailleurs, les boues de la nouvelle station d'épuration seront valorisées.

Compte tenu de ces éléments, la ville envisage le passage aux engrais organiques d'ici 2012.



***Les participants prennent acte que cette action est reportée.***

Un participant demande si il est-il possible d'utiliser les algues (la Posidonie de Méditerranée) comme engrais ?

La « posidonie de Méditerranée » est une plante qu'il est difficile de transformer en compost – *la Ville a déjà essayé sans succès.*

D'une façon générale la ville de Cannes ne peut pas produire son propre compost : un tel processus nécessite beaucoup de place et le processus est complexe, si l'on veut obtenir un produit de qualité.

#### **Rappel de la ville de Cannes.**

Le SIVADES met à disposition des composteurs individuels

#### **Moyen d'action 1**

*L'intitulé est : Adapter les plantations de la ville au climat méditerranéen. Objectif 80% d'ici 3 ans.*

Une participante demande s'il existe une interdiction de planter des « espèces envahissantes ».

Il n'y a pas d'interdiction et la Ville ne plante pas des « espèces envahissantes »

La ville se réfère à un guide pour choisir ses plantations.



***Les participants proposent que la Ville mette à disposition des citoyens un guide des plantations possibles et non envahissantes.***

### **Moyen d'action 5**

*L'intitulé est : Développement des jardins familiaux sur Cannes, en 5 ans ; avec obligation de respecter une pratique raisonnée (entre autres vallée de la Siagne (charte envt n°16), cœur de Ranguin) »*

Monsieur le Député-Maire souhaite pouvoir mettre à disposition des Cannois 300 jardins, mais la municipalité se heurte à un problème de disponibilité et de coût du foncier.

Le projet « Ranguin » consistera non pas à mettre à disposition des parcelles individuelles de 30 à 50 m<sup>2</sup> mais à cultiver collectivement une parcelle commune, un « jardin partagé », sous l'égide d'une association. Chaque jardinier recevra une quote-part de la récolte en fonction du temps passé et du travail réalisé.

Ce mode de fonctionnement doit permettre la mutualisation des savoir-faire, le compagnonnage (apprentissage) et ainsi inciter les débutants à se lancer.



***L'atelier propose que la Ville recense les zones privées qui sont en jachère et propose aux propriétaires une mise à disposition gracieuse pour des jardins ouvriers (ce qui permettrait un entretien de la parcelle concernée).***

### **Moyen d'action 9**

*L'intitulé est : Requalification paysagère et mise en sécurité de la façade nord de l'île Sainte Marguerite (accès des visiteurs, ...) : Plan quinquennal de réhabilitation. Objectif 2013*

Le ponton dit « Cannes jeunesse » a été requalifié.

Il existe au total 10 ouvrages (pontons) Une analyse globale des priorités sera réalisée et les travaux seront programmés en fonction de l'urgence - en prenant notamment en compte l'aspect sécurité.

L'objectif est d'améliorer le confort, l'accueil des visiteurs. Dans ce cadre il sera prévu un abri et des toilettes, à intégrer dans le paysage.



***L'Atelier prend acte du fait que le ponton de décharge des marchandises est un ouvrage stratégique qu'il faut traiter prioritairement.***

### **Le moyen d'action 12**

*L'intitulé est : Mise en place d'un contrôle au mouillage des grosses unités (analyse des eaux avant et après leur passage). Définition de normes (cf. Polynésie)*

La Ville précise qu'après étude, il n'est pas techniquement possible de réaliser l'analyse des eaux avant et après le passage des grosses unités.

La Ville fait remarquer que les bateaux de plus de 80 mètres sont pris en charge par un pilote et la zone de mouillage est imposée.

Un participant fait remarquer que depuis 2006, les bateaux sont équipés d'un réservoir de récupération des eaux noires et d'une vanne de vidange pouvant être scellée.

Deux remarques des participants s'ensuivent : toute la flotte n'est pas équipée d'un tel dispositif et par ailleurs il n'y a pas que des gros bateaux dans la baie de Cannes.

Un participant propose que la Ville étudie la possibilité d'un contrôle de cette vanne au mouillage.

Le seul pouvoir dont dispose la Ville dans la zone des 300 mètres à partir du bord de mer concerne les baigneurs, les bateaux non motorisés (Il n'y a que les douanes qui sont habilitées à faire des contrôles dans cette zone).



### **Proposition finale : il convient de prendre comme modèle la gestion du port Canto**

Pour mémoire

*Depuis 2002, la Ville de Cannes assure la gestion du port Pierre Canto. Les notions de « port jardin » et « port propre » ont été au cœur des importants investissements réalisés ces dernières années (végétalisation, déchetterie, aménagements sous-marins...). Ces efforts ont été salués par l'obtention du très prisé label Pavillon Bleu en 2008. Il appartient à chacun de préserver le cadre de vie exceptionnel du port en respectant les consignes.*

Un participant propose la création d'un service de récupération des déchets à bord des bateaux (sur demande par appel téléphonique).

La Ville précise que ce service a été expérimenté il y a 3 ans et il a été arrêté faute de demandes significatives (récupération de 20 sacs par jour).

Un participant demande qu'il soit nommé un interlocuteur à qui signaler les nappes de pollution détectées en mer.

C'est le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en Méditerranée (CROSSMED) joignable au 1616 qui a en charge cette mission. Attention de ne pas solliciter ce service sans être certain qu'il s'agit d'une réelle pollution.

### **Moyen d'action 14**

*L'intitulé est : Mettre une fin définitive à l'urbanisation de la Croix-des-Gardes en poursuivant son aménagement en parc forestier.*

La Ville souhaite reformuler cette action, il faut distinguer :

Le parc de 80 ha qui est classé et dont la gestion est confiée au Conservatoire du littoral non concerné par des projets d'urbanisme.

Le quartier de la Croix des gardes concerné par des projets d'urbanisme soumis aux exigences du Plan Local d'Urbanisme (PLU) soit de l'ordre de 10 habitats avec un Coefficient d'occupation des sols (COS) de 0,1. Le COS représente la densité de construction.



**Les participants proposent de reformuler ce moyen d'action pour plus de clarté : « Limiter autant que possible l'urbanisation du quartier de la Croix-des-Gardes ».**

### **Moyen d'action 23**

*L'intitulé est : Etudier la faisabilité de récupérer l'eau de la source GAMBETTA (pour la voirie, les espaces verts....)*

La ville précise que des premières études montrent que ce n'est pas possible.



***Les participants prennent acte que cette action est donc reportée.***

### **Le moyen d'action 24**

*L'intitulé est : Economiser l'eau dans les lavages du marché et des places (balayer avant de les nettoyer à la lance à eau).*

La ville précise que cette action nécessite de reconsidérer les contrats des entreprises de nettoyage, ce qui se fera chronologiquement au moment du renouvellement de ces derniers.



***Les participants prennent acte que cette action est donc reportée.***

## **Clôture du groupe**

ETIK-PRESSE clôt la séance en remerciant le groupe de son travail